



Vie communale    Projet de Ville    Commerce    Mobilité    Sécurité    Environnement    Urbanisme    Travaux    Propreté    Emploi    Logement    Quartier    Sports    Jeunesse    Social    Culture  
 Enseignement    Tourisme    civil    International    Finances

## Communiqué Conseil du 27/05/2013



### Conseil communal de la Ville de Liège du lundi 27 mai 2013

Ce lundi 27 mai 2013, le Conseil communal de la Ville de Liège, réuni à l'Hôtel de Ville, est amené à se prononcer sur les dossiers suivants :

- Diffusion en streaming Internet de la séance du Conseil communal - Projet de Ville 2012-2022
- Appel à intérêts « Léopold - Madeleine »
- La SPACE Collection entre au BAL
- La Chartreuse - Séminaire citoyen le 1er juin
- La Ville de Liège acquiert un pénétromètre dynamique
- Du pavé platine pour les trottoirs des Terrasses

#### Diffusion en streaming Internet de la séance du Conseil communal - Projet de Ville 2012-2022

- Ce mardi 28 mai, la séance spéciale du Conseil communal organisée à l'occasion du débat consacré au « Projet de Ville 2012-2022 » sera l'occasion d'une première pour la Ville de Liège : les débats seront en effet intégralement diffusés sur Internet, en direct à partir de 18h30.
- Cette retransmission sera assurée par les équipes de la télévision RTC Télé Liège. La page dédiée à cette retransmission sera renseignée à partir des sites [www.liege.be](http://www.liege.be) et [www.rtc.be](http://www.rtc.be)
- Il sera également possible de revoir la vidéo dès le lendemain. Cette opération exceptionnelle sera suivie d'une évaluation en fonction de laquelle la retransmission des Conseils communaux pourrait être renouvelée.
- Pour rappel, le Projet de Ville a permis aux citoyens de se manifester pendant un mois, du 7 mars au 7 avril, pour émettre leur opinion, leurs suggestions et faire part de leurs préoccupations. Ils devaient émettre leurs priorités entre 114 propositions d'actions concrètes, réparties en 12 thèmes, auxquels étaient ajoutés les grands projets métropolitains (tram, Guillemins, parcs d'activités économiques, CIAC...), pour donner corps au développement de la Ville pour les dix prochaines années.



#### Appel à intérêts « Léopold - Madeleine »

##### CONTEXTE

Depuis le 26 mars 2013, la Ville de Liège est propriétaire des 5 parcelles des N° 18 et 20 rue Léopold et N°7, 9 et 11 rue de la Madeleine, détruites ou fortement endommagées lors de l'explosion de janvier 2010. Cette situation a formé une dent creuse dans le quartier et pénalise tant la qualité de vie, que son image, sa dynamique commerciale ou sa mise en valeur touristique.

Le Collège a pour sa part toujours fait état de sa volonté d'accompagner la reconstruction de cet espace dans un sens qualitatif, tant en ce qui concerne le programme que l'architecture.

L'appel à intérêts proposé au Conseil ce lundi s'inscrit dès lors dans le cadre plus large du périmètre de rénovation urbaine adopté par le Conseil communal en avril 2013.

Par ailleurs, la Ville a bénéficié d'un subside (300.000€) du Ministre wallon du Logement pour acquérir ces parcelles et organiser un concours d'architecture.

### CALENDRIER

En un délai d'un an, l'appel se déroulera en 2 phases :

- juin – juillet 2014 : Désignation du lauréat (dépôt de permis à l'automne)
- juin 2015 : Démarrage du chantier.

### OBJET DE L'APPEL

La volonté du Collège est de définir un programme de développement du site et un projet de reconstruction cohérent au travers d'une procédure qualitative et transparente dans le but de :

- développer une unité d'action permettant de stimuler l'émulation et la créativité architecturale tout en maîtrisant le programme pour contribuer à la mixité des fonctions (principalement de l'habitat et en complément des activités de commerce, de services, voire de bureaux) et des populations (logements de typologie variée) et assurer des critères de durabilité.
- Le présent appel s'adresse à des « bouwteams » architectes-investisseurs. Les 5 terrains mentionnés seront cédés, en l'état, au prix de 130.000€. Il s'agit donc de la vente conditionnée d'un bien, sur base du meilleur projet, en organisant la mise en concurrence d'équipes de conception associées à des équipes de promotion-construction.




---

### La SPACE Collection entre au BAL

La SPACE Collection est un projet initié dès 2002 par le sculpteur Alain De Clerck, matérialisé par une œuvre de l'artiste située à Liège, dans la rue Féronstrée. Sur base d'un principe simple : lorsqu'un citoyen introduit 1 € dans un parcimètre, il déclenche une flamme et participe ainsi à la constitution d'un fonds. Ce fonds a permis l'acquisition de 68 œuvres d'artistes contemporains pour une valeur totale 37.500€ et d'alimenter ainsi la SPACE Collection.

L'intérêt de cette démarche tant pour la Ville que pour l'asbl « In Cité Mondy » consiste à développer une politique de promotion des jeunes artistes au travers de 3 axes distincts :

- mettre sur pied une collection d'art contemporain et offrir une plus grande surface de promotion pour les artistes locaux et régionaux en réorganisant et en dynamisant la présentation des collections et des échanges.
- permettre à des artistes contemporains d'exposer dans les bâtiments/musées publics.
- Les pièces feront partie d'un catalogue raisonné (ouvrage scientifique subventionné par la Ville) permettant la promotion de la collection tout en connectant différentes initiatives afin d'assurer une plus grande visibilité aux artistes liégeois.

Le Collège propose donc au Conseil de ce lundi d'adopter une convention avec l'asbl « In Cité Mondy » pour la mise en dépôt temporaire d'un ensemble d'œuvres d'art faisant partie de la SPACE Collection pour une valeur d'assurance totale de 13.000,00 €.

Ainsi, la SPACE Collection sera inventoriée et intégrée aux collections du BAL et le Musée présentera au sein de sa collection permanente, au minimum, une des œuvres de la Collection.

Pour débiter, 16 pièces ont été sélectionnées par le comité d'acquisitions, composé entre autre de deux représentants de la Ville de Liège, d'un conservateur du BAL et du directeur des musées de la Ville de Liège.

Vous retrouverez donc très prochainement au BAL les œuvres de :

Nina Berman ; Michel Beine ; Olivier Bovy ; Raphaël Carette ; Thomas Chable ; Serge Delaunay ; Vincent Delbrouck ; Michel François ; Jean-Marie Gheerardijn ; Bénédicte Henderick ; Xavier Mary ; Olivier Pé ; Pica Pica ; Pol Pierart et Macha Wazelle.



## La Chartreuse - Séminaire citoyen le 1er juin

En février 2013, dans le cadre du projet européen « Value Added », la Ville de Liège et l'Université ont effectué une enquête en ligne portant sur le Parc de la Chartreuse.

Ce projet interrégional a pour but de démontrer la valeur économique et sociale des espaces verts à l'échelle d'une ville voire d'une région. Il vise également à encourager le recours aux méthodes participatives dans le cadre de l'aménagement de ceux-ci, comme opportunité de générer des projets et activités innovantes, ainsi que de nouveaux partenariats permettant d'assurer une gestion durable et mieux appropriée des espaces verts urbains.

Cette première étape du processus participatif a permis de mieux connaître les usages actuels de ce vaste espace vert de 19 hectares situé en pleine ville. En effet, plus de 350 personnes ont répondu à cette enquête, que ce soit dans sa version en ligne ou dans sa version papier (distribuée dans les quartiers proches du parc afin de toucher le public le plus large possible : écoles, associations, etc).

Plus de la moitié des répondants (soit environ 200 personnes) ont émis le souhait de participer aux ateliers de réflexion qui seraient organisés sur le devenir de ce parc.

Un « séminaire citoyen » a dès lors été programmé ce samedi 1er Juin 2013 à l'école communale de Péville afin de faire émerger des idées, des projets susceptibles de faire vivre ce parc et de participer à long terme à sa qualité et à sa visibilité. Cette journée a pour but de réfléchir ensemble (pouvoirs publics, acteurs locaux, associatifs, citoyens, etc.) à l'avenir souhaité et à la manière d'y parvenir.

Quatre ateliers thématiques (Patrimoine-Culture / Environnement-Nature / Image-Identités / Sports-Loisirs ) seront organisés et des échanges entre les groupes sont prévus à différents moments de la journée, notamment sur le temps de midi, à l'occasion d'un pique-nique dans le parc (sous réserve de conditions météorologiques favorables).

De plus, du mercredi 12 juin au vendredi 14 juin 2013, une charrette paysagère et urbanistique, rassemblant des professeurs et des étudiants de l'Université de Wageningen (réputée dans le domaine de la gestion des paysages et des espaces verts), se penchera également sur le site de la Chartreuse. Des étudiants en urbanisme de l'ULg et des citoyens intéressés pourront venir apporter leur expertise lors de cet atelier.

Une fois ces ateliers terminés, le processus se poursuivra au travers :  
D'une soirée de présentation des résultats par les différents groupes, le jeudi 27 juin 2013, en présence d'élus, dont l'Echevin de l'Environnement et de la Vie sociale André SCHROYEN.

De la sélection des projets et activités prioritaires, courant de l'été 2013, par le comité de pilotage (constitué d'élus locaux, de représentants des différents services communaux concernés et de l'ULg). Cette sélection se fera en fonction des moyens budgétaires disponibles dans le cadre du projet européen Value Added.

De la réalisation de ces projets et activités, à partir de septembre 2013, en collaboration avec les acteurs locaux concernés.  
D'une conférence de clôture du projet Value Added en juin 2015 (présentation du parc de la Chartreuse et de ses projets, visite du site par 300 professionnels et citoyens venus de toute l'Europe).




---

## La Ville de Liège acquiert un pénétromètre dynamique

Le Collège propose au Conseil de passer un marché de fournitures pour l'acquisition d'un pénétromètre dynamique léger à énergie variable.

Outil permettant le contrôle et l'objectivation de la qualité des sols en place et des remblais réalisés, notamment sur les tranchées des impétrants, il devra permettre :

- le calcul de la résistance de pointe ;
- la comparaison de la résistance des sols en fonction de la profondeur aux référentiels normalisés (classification des sols selon la norme française NF P 11-300 et qualité de compactage selon la norme française NF P 98-331) ;
- la détermination du taux de compactage par comparaison à l'Optimum Proctor Normal ;
- le calcul des anomalies de compactage selon la norme française NF P 94-105 ;
- la possibilité d'intégration des courbes de références et de refus ;
- la vérification des épaisseurs de couches ;
- l'association de la coupe géologique correspondante ;
- la détermination du niveau de la nappe phréatique ;
- la visualisation des courbes et des calculs des anomalies sur site ;

- la récupération et l'impression des pénétrogrammes.



---

### Du pavé platine pour les trottoirs des Terrasses

Très endommagés par le gel hivernal, les trottoirs des Terrasses, qui longent les rues Lebeau, Devaux et des Croix de feu, avaient fait l'objet d'une réparation temporaire en asphalte coulé permettant la continuité de la circulation piétonne.

Les services communaux ont, dès que les conditions météorologiques l'ont permis, remplacé ce revêtement par des pavés platine assurant à ces trottoirs un recouvrement de qualité et en parfaite harmonie avec le site patrimonial du Parc des Terrasses.

D'une façon générale, le pavé platine est en effet employé pour les trottoirs situés dans les endroits à haute valeur historique ou urbanistique. Pour les trottoirs de particuliers dans les quartiers, on utilise plus généralement les dalles 30x30.

Les Terrasses, parc créé à la fin des années 1870 par Hubert-Guillaume Blonden, constituent l'îlot central du quartier résidentiel apparu à cette époque. L'indéniable intérêt historique du Parc a suscité de la part des autorités de la Ville l'introduction d'une demande de classement patrimonial auprès de la Région Wallonne. Dans ce sens, la volonté du Collège est donc que les cheminements piétons qui ceignent les Terrasses soient réaménagés en parfaite harmonie avec la qualité du site.

